



Le Journal de Québec, 8 novembre 2011/- La FADOQ déploie son nouveau programme d'appréciation Qualité Logi-être dans les régions de Québec et de Chaudière–Appalaches.

Unique en son genre, ce programme volontaire permettra d'évaluer la qualité de l'environnement humain et physique dans les résidences privées pour aînés.

La démarche se veut complémentaire à la certification gouvernementale. Les résidences qui recevront le sceau Qualité Logi-être devront répondre aux cinq axes de qualité suivants :

l'identité, l'intimité, la sécurité, le confort et la participation.

« Des bénévoles aînés formés rencontreront également des résidents, de façon aléatoire et confidentielle, afin de connaître leur satisfaction vis-à-vis les services offerts », a souligné, mardi, le président régional de la Fédération de l'Âge d'or du Québec, Rosaire Roy.

Des rencontres d'information seront de plus organisées, au cours des prochaines semaines, à l'intention des exploitants de résidences. Ces derniers se verront expliquer les 26 normes de qualité liées au Programme Qualité Logi-êre.

Les visites d'appréciation auprès des résidences privées inscrites commenceront au mois de mars. D'ici la fin de 2012, la FADOQ publiera le premier bottin des résidences qui se sont qualifiées dans la région.

Québec et Chaudière–Appalaches comptent plus de 400 résidences privées pour aînés. La FADOQ espère qu'au moins la moitié accepteront d'adhérer au programme.

Les résidences pour aînés qui ne figureront pas dans le bottin vont manquer le bateau, a souligné la ministre délégué aux Services sociaux, Dominique Vien.

Lien à l'article original : <http://lejournaldequebec.canoe.ca/journaldequebec/actualites/sante/archives/2011/11/20111108-190316.html>

{jcomments on}